

<https://ricochets.cc/Elections-municipales.html>



Notre démocratie électorale

- Les Articles -

Publication date: lundi 20 janvier 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Les élections municipales arrivent à grandes enjambées, et il peut être utile de rappeler certaines choses concernant le fonctionnement de notre système électoral.

Je ne parle pas de notre « démocratie », ça devient trop difficile d'accoler ce terme à nos élections.

Petit rappel étymologique pour commencer, « démocratie » vient du grec « demos » qui signifie initialement « partager » et qui a donné par extension le terme de « peuple », dans le sens de « tous les individus qui habitent le territoire » et du grec « kratein » qui veut dire « pouvoir ».

Donc le pouvoir à tous les individus qui habitent un territoire donné.

Sauf qu'aujourd'hui, ce pouvoir est confisqué au profit d'une minorité.

Il suffit de regarder le résultat des élections législatives de 2017 pour s'en rendre compte :

Avec (un peu moins de) 6,4 millions de votes au premier tour, soit 13,44% des électeurs, le parti présidentiel a obtenu au final 308 sièges sur les 577 que compte l'assemblée nationale, soit 53,37% des sièges à pourvoir.

Nous avons donc aujourd'hui un parti au pouvoir qui représente en fin de compte moins de 14% des inscrits mais à qui cela suffit pour imposer sa volonté.

A noter qu'il s'agit là de calculs fondés sur les inscrits, qui ne prend donc pas en compte les « non-inscrits », de plus en plus nombreux :

Le corps électoral réel (c'est-à-dire les citoyens de nationalité française de plus de 18 ans), est de 48,6 millions de personnes, contre les 47,3 millions d'inscrits sur les listes en 2017.

Ce sont donc 1,3 millions d'électeurs potentiels qui sont non-inscrits (c'est plus que le score du Modem)

Les absents des scrutins représentent de fait près de 2,5% des électeurs, auxquels s'ajoutent 24,4 millions d'électeurs abstentionnistes.

25,7 millions d'individus ne prennent donc pas part volontairement aux votes.

25,7 millions quand LREM, parti arrivé en tête, ne comptabilise, lui, que 6,4 millions de soutien dans les urnes. C'est quand même 4 fois moins de bulletin pour les macronistes que pour la poubelle...

Alors voilà, avec seulement 6,4 millions de votes LREM sur 48,6 millions possibles les macronistes considèrent qu'ils sont en droit d'imposer leurs choix (de castes de nantis, soyons clairs), et ceci en usant au besoin d'une violence décomplexée et armée.

La France est une république dont l'immense majorité des élus est « relative », des élus par défaut, à l'image de ceux de la Drôme :

1re circo : LREM élue avec 20,44% des inscrits,

2e circo : LREM - 23,44%

3e circo : LREM - 23,98%

4e circo : LR - 21,24%

Pas une seule candidate n'atteint ne serait-ce que le quart des électeurs.

Par contre la rémunération, elle, reste à 100% de l'indemnité parlementaire...

Un comble pour des gens qui prétendent vouloir une société « au mérite » (alors qu'eux-mêmes n'ont souvent comme seul mérite à leur bonne fortune que le fait d'être sortis des c** de leurs pères), non ?

Car dans leur logique, celle qu'ils veulent nous imposer à coups de LBD, ils ne devraient toucher comme part que le pourcentage obtenu puisqu'il s'agit de leur véritable résultat.

Et en guise de conclusion, je poserais une simple question : quelle légitimité peut on accorder à un gouvernement qui ne représente que si peu de citoyens ? Ne doit-on pas également accorder à des lois pondues et votées par des « élus relatifs » qu'une « légitimité relative » ?

Allez, la prochaine fois je parle du Sénat (un pur régal démocratique) et des alternatives au système électoraliste actuel si ça vous tente

;)